

Madame, Monsieur, chers Parents, chers Elèves,

Nous espérons que la pause estivale fut agréable, régénérante et nourrie de belles surprises. Nous profitons de ce courrier de rentrée 2024-2025 pour vous transmettre diverses informations administratives et institutionnelles ainsi que de petits rappels.

Informations administratives et institutionnelles

- **Ecolages**

La facture d'écolage du premier semestre 2024-2025 vous parviendra d'ici la mi-septembre. Chaque facture contiendra le nombre d'acomptes souhaités. Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir utiliser la QR facture correspondante à chacun de ces acomptes pour vos paiements et de respecter leur échéance. Si nous avons dû faire face à de petits désagréments avec le nouveau programme de gestion, nous tenons à vous remercier pour votre compréhension. Nous vous encourageons à prendre connaissance du Règlement concernant le suivi des écolages (en fichier joint), il vous permettra de mieux percevoir la procédure en cours au sein du Conservatoire.

- **Règlement LEM et HLEM du Conservatoire.**

Nous avons décidé de séparer dorénavant le Règlement consacré aux élèves HLEM (élèves adultes ou élèves non subventionnés) de celui des élèves LEM (élèves subventionnés jusqu'à 20 ans ou 25 ans si étudiant·e·s ou apprenti·e·s). En fichiers joints également.

Un changement important à signaler. **Le délai pour l'envoi d'une démission sera dorénavant fixé au 15 juin de l'année en cours (initialement au 30 juin)**

- **Responsabilité et surveillance des parents**

Nous vous rappelons que les élèves sont sous la responsabilité du Conservatoire uniquement durant la durée de leur cours. Avant et après, ils le sont sous la responsabilité du/des parent·s ou du/de la représentant·e légal·e. Nous ne saurions trop vous encourager à lire ou relire la petite affichette collée sur l'encadrement de la porte d'entrée des Cygnes 10.

- **Agenda 2024-2025**

Il vous est présenté sur le tableau d'affichage dans le hall d'entrée. Vous le trouverez en fichier joint pour votre usage personnel.

Rappels institutionnels

- **Le cours de solfège - Rappel**

S'il y a un cours qui peut provoquer quelques réactions, c'est bien celui-ci. Nous tenons à vous rappeler que le cours de solfège est obligatoire à partir du niveau instrumental Moyen. En cas d'impossibilité à le suivre, une dérogation peut être délivrée par la direction après en avoir fait la demande (non reconductible). Nous essayerons d'anticiper l'envoi d'informations pour la prochaine rentrée 2025-2026, ce que nous n'avons malheureusement pas pu faire cette année. Nous sommes persuadés de votre précieuse collaboration.

- **Droit à l'image - Rappel**

Nous vous signalons le renouvellement de votre autorisation quant au droit à la propriété intellectuelle (voir règlement de l'école), qu'elle soit audio-visuelle ou photographique. Comme l'année passée, **seuls les refus doivent nous parvenir par mail à info@cmnv.ch**, mention Droit à la propriété intellectuelle.

- **Moyen de locomotion - Rappel**

Les trottinettes doivent être parquées en dehors du bâtiment si elles ne peuvent pas se plier. Il y a deux garages à vélos vers le parking et un contre le mur du bâtiment côté Thièle. Nous avons découvert parfois, et avec un certain enthousiasme, des vélos dans le hall. Il serait fort regrettable que nous devions faire intervenir la fourrière aussi, nous comptons sur le bon sens.

Informations musicales

- **La Semaine 37 – Semaine hors cadre**

Ce fut une première version cette année. Nous sommes en train de prendre en compte les retours des professeur-e-s afin de se décider pour juin 2025. Nous serions très intéressés à connaître vos retours, pour les parents des élèves qui y ont pris part, ou pour les auditeurs-trices ou tout simplement pour les visites spontanées. Merci de le faire à jacques.hurni@cmnv.ch

- **La Semaine des Copains- Copines**

Comme nous l'avons testé l'année dernière, ce projet va perdurer et sera activé tout au long de cette année. Aussi, vos enfants auront la possibilité d'inviter (une ou plusieurs fois) le copain ou la copine de leur choix à venir assister à leur cours. Un flyer vous permettra d'en prendre connaissance et le site du CMNV s'en fera un relais.

Activités et manifestations du Conservatoire (à l'heure actuelle)

- **Le Concert d'automne**

Vendredi 15 novembre 2024 (20h00 – Grande Salle du Conservatoire).

- **La soirée Bourses d'études**

Vendredi 13 décembre 2024 (18h00 – Grande Salle du Conservatoire). Les lauréats-es et leurs parents sont informés par un courriel officiel à fin novembre.

- **Soirée Anniversaire Pestalozzi – Animation musicale**

Dimanche 12 janvier 2025 (20h00 – Aula Magna Château d'Yverdon-les-Bains).

- **Portes ouvertes**

Samedi 03 mai 2025 (10h00 à 16h00 – Cygnes 10).

- **Sessions d'examens 2025 de changement de niveau**

Samedis, 08 mars, 10 mai, 17 mai, 24 mai et 14 juin. Les élèves concerné-e-s sont informé-e-s de la date et de l'horaire par leur professeur-e.

- **Audition générale de la section classique**

Vendredi 13 juin 2025 (20h00 – Temple d'Yverdon-les-Bains).

- **Audition générale de la section jazz-musique actuelle**

Samedi 14 juin 2025 (17h00 et 20h30 – Amalgame à Yverdon-les-Bains).

- **Palmarès**

Samedi 21 juin 2025 (10h00 – Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains)

- **Auditions de classes**

Selon la date fixée par le/la professeur-e (Grande Salle du Conservatoire)

Les parents des élèves concernés par l'une ou l'autre de ces manifestations seront tenus informés par les professeurs-es. L'utilisation du tableau d'affichage permettra de rappeler ces différentes dates voire de les détailler.

Nous vous remercions d'ores et déjà d'accepter la participation de vos enfants à ces différentes activités musicales et artistiques auxquelles vous êtes toujours cordialement invités.

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Elèves, un excellent premier semestre et vous adressons nos cordiales salutations.



Jacques Hurni, directeur